



## Culture

Avant première :  
le programme  
culturel 2011

Pages 22 et 23

## Travaux

Page 7

# TRAVAUX TERMINÉS À L'ESPACE LOUIS PAULET !



## Dossier

# UN HABITAT PILOTE POUR LE QUARTIER DE L'OLME

Pages 13 à 15



Page 3 - Le mot du maire

- **A vous tous : mes vœux les plus sincères pour 2011**

Pages 4-5 - Environnement

- **Charte révisée**
- **Journée de l'arbre**
- **Résultats des concours**

Pages 6-7 - Travaux

- **Un œil sur les travaux en cours**
- **Travaux terminés à l'espace Louis Poulet**

Page 8 - Vic en fête

- **Noël 2010**

Page 9 - Elections

- **Découpage électoral : du nouveau à Vic !**

Page 10-11 - Social

- **Des pavillons bientôt disponibles à Longues !**
- **Services solidaires**

Page 12 - Citoyenneté

- **A la rencontre des vicomtois**

Pages 13-14-15 - Dossier

- **Quartier de l'Olme : un habitat pilote**

Page 16-17 - L'actualité en images

- **Vic au fil des jours**

Page 18 - Tribune

- **Expression politique**

Page 19 - Vite dit !

- **Brèves et moins brèves...**

Page 20 - Des vicomtois

- **Henry Reynaud**

Page 21 - Retour sur...

- **Vic de France**
- **Journée Sport Handicap Auvergne**

Pages 22-23 - Vivre à Vic

- **Vie culturelle : le programme 2011**

Page 24 - Vivre à Vic

- **L'agenda**



Bulletin d'information municipale

Publication de la Mairie de Vic-le-Comte

Directeur de la publication : Roland BLANCHET

Responsable de publication : Antoine DESFORGES

Conception, impression : Imprimerie des Dômes

92 avenue Ernest Cristal - 63170 Aubière

Crédit photos :

Mairie de Vic-le-Comte, Lionel Bredeau, Myreille Bujette, Auvergne Habitat, Ludovic Combe, Claudette Lotens, ACC, Cabinets d'architectes Gaillard Claude et Bosloup André

Dépôt légal : février-mars 2011

## Etat-civil

### Naissances

- 06/10/2010 : VAILLANT Julia
- 09/10/2010 : ESTEVE Lucie
- 25/10/2010 : FOLGADO Maëlyne
- 30/10/2010 : PONTIER-MOUMINI Yoan
- 02/11/2010 : BLETHON Adèle
- 06/11/2010 : VERA Alyson
- 07/11/2010 : KHERROUBI-GAUTHIER Nilam
- 23/11/2010 : RIELA Mael
- 16/12/2010 : HUBERT Louise
- 18/12/2010 : GUÉRIN Brune
- 18/12/2010 : SAEZ Enzo
- 02/01/2011 : ARESTÉ Mao
- 13/01/2011 : MALLASSI Camille
- 17/01/2011 : GILLARD Rayan
- 18/01/2011 : MORANGE Mya
- 18/01/2011 : BRUGERE Baptiste
- 23/01/2011 : RIOMET Simon

### Décès

- 30/09/2010 : EYMARD Marie
- 02/10/2010 : CAVARD Lucienne
- 06/12/2010 : LONJON Marguerite
- 07/12/2010 : DUSSOL Renée
- 02/01/2011 : BAINIER Françoise
- 10/01/2011 : GAUTHIER Antoinette
- 10/01/2011 : BONNIOL Fernand
- 19/01/2011 : CASTELLI Marie
- 14/01/2011 : DUTRIAUX Camille
- 27/01/2011 : DHOME Roger

### Baptèmes républicains

- 16/10/2010 : Nolan PISSIS



Pour contribuer au respect de notre environnement, le papier de ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

# À vous tous : mes vœux les plus sincères pour 2011...

Il n'est pas trop tard encore pour vous présenter, au nom de l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.



▲ En présence de M. Jean-Paul Bacquet, Député, et de M. Jean-Bernard Bobin, Secrétaire Général de la Préfecture, lors de la cérémonie des vœux.

Nous espérons tous qu'elle sera pour chacun synonyme de bonheur, et pour notre collectivité de succès pour la réalisation de ses projets.

La municipalité sera comme elle l'a toujours été, attentive, pour mieux répondre aux besoins de tous nos concitoyens, de nos associations, de nos entreprises, de nos commerçants et artisans, mais aussi de nos services publics. Elle a le devoir de soutenir et de favoriser la réussite de tous.

Les projets sont nombreux, qui permettront à Vic-le-Comte de se développer, d'améliorer encore son attractivité et de préparer son avenir.

**Après le réaménagement de l'Espace Louis Paulet, nos priorités en 2011 sont :**

- ▶ les écoles, avec le début de la rénovation du groupe primaire Jacques Prévert,
- ▶ un important programme de logements sur les trois années à venir : 80 logements locatifs et 55 en construction privées à Longues et Vic bourg,
- ▶ la mise en accessibilité et l'extension du complexe sportif A. Boste, avec la construction de nouvelles salles, dont une destinée à la gymnastique,
- ▶ de nombreux travaux d'assainissement et de voirie.

Or, nos moyens financiers propres, avec la suppression de la Taxe Professionnelle, sont annoncés à la stagnation d'abord, puis à la baisse. Ceux des autres collectivités locales subissent le même sort.

**Pourtant, nous avons la ferme volonté de continuer d'agir dans des domaines essentiels permettant :**

- ▶ d'accueillir une population nouvelle,
- ▶ de dynamiser la vie locale,
- ▶ de mieux répondre aux besoins de toutes les catégories de la population.

Alors il va nous falloir être prudent et rigoureux, avec le souci de ne pas peser plus encore sur le budget de chaque citoyen, en ne lui demandant qu'une contribution fiscale raisonnable.

Mais surtout, nous voulons garder l'espérance d'un avenir meilleur, où les collectivités locales retrouveraient un financement à hauteur de leurs besoins, afin que nos communes puissent continuer à vivre, à se développer, à maintenir la qualité de leurs services publics, tous indispensables à la cohésion sociale dans notre société.

Roland BLANCHET  
Maire  
Conseiller général

▼ Lors de la cérémonie des vœux, le 8 janvier 2011



## CONSEIL MUNICIPAL

### PAUL BARNOLA INTÈGRE LE CONSEIL

M. Lilian Gravière a démissionné de son mandat de conseiller municipal en novembre dernier. Son remplacement est assuré par M. Paul Barnola.

▲ M. Paul Barnola

LE MOT DU MAIRE

## Parc régional Livradois-Forez UNE CHARTE RÉVISÉE

**Le Parc naturel régional Livradois-Forez, créé en 1986, a obtenu le renouvellement de son classement pour 10 ans en 1998. Ce classement a ensuite été prolongé jusqu'au 23 juin 2010 et pour son renouvellement le Parc a dû procéder à la révision de sa charte.**

Après une période d'étude et de concertation avec les acteurs et partenaires du territoire, le projet de charte 2010-2022, constitué d'un rapport et d'un plan, a été soumis à enquête publique jusqu'au 25 janvier 2010.

Le projet de charte révisée a ensuite été adressé à l'ensemble des communes, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre et des conseils généraux concernés. Compte tenu des valeurs et objectifs communs qui lient le périmètre classé « Parc naturel régional » et certaines communes limitrophes non classées, dites « communes associées » comme Vic-le-Comte, il a aussi été proposé à ces dernières, si elles le souhaitent, d'approuver la charte et les statuts du syndicat mixte du Parc. **C'est ainsi que le Conseil Municipal de Vic-le-Comte commune associée, a approuvé lors de sa séance du 8 octobre dernier, la charte révisée du Parc naturel régional Livradois-Forez ainsi que les nouveaux statuts du Syndicat mixte du Parc.**

Le projet de charte révisée sera ensuite soumis à l'approbation des conseils régionaux de Rhône-Alpes et d'Auvergne, chargés de présenter la demande de renouvellement de classement pour 12 ans au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer. Avant signature par le Premier Ministre du décret classant le territoire en « Parc naturel régional », la charte recevra un avis des différents Ministères concernés. Plus de renseignements : [www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)

Tilleul  
planté lors de  
la journée de l'arbre  
le 20-11-2010  
avec les enfants  
de la commune

### ■ Une journée pour l'arbre

**Chaque année depuis 7 ans, le Conseil général organise la Journée de l'arbre.**

Notre commune a choisi de la programmer le 20 Novembre 2010 sous le signe de la jeunesse et de la pédagogie. Afin de sensibiliser à l'intérêt écologique et paysager de la replantation d'arbres, les enfants des écoles maternelles et primaires ont été invités avec leurs parents et leurs enseignants à cette manifestation.

Les nombreux enfants présents, équipés de petites pelles et encadrés par des agents de l'équipe « espaces verts » du Centre Technique Municipal ont donc planté un tilleul sur le chemin des écoles.

Les élus ont ensuite convié les participants à un « apéritif BIO » très apprécié.





## Concours municipal des maisons fleuries : les résultats

C'est avec un immense plaisir que M. le Maire, accompagné du jury et d'un grand nombre d'élus ont accueilli le 19 novembre dernier en Mairie, les participants au concours 2010 des maisons fleuries pour la présentation du palmarès et la remise des prix.

A savoir : le nombre d'inscrits a doublé cette année, l'occasion pour M. le Maire de rappeler l'indispensable complémentarité des actions menées à Vic par l'équipe Espaces Verts et Cadre de Vie du Centre Technique Municipal dirigée par Philippe Thibaud et Philippe Maigret, responsable du CTM, et l'effort accompli par les vicomtois pour le fleurissement de leur domicile. Il est à noter que cela a contribué à l'obtention du 1er prix départemental du fleurissement et du cadre de vie.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain avec l'espérance d'une plus grande participation encore !

### Félicitations aux lauréats !

#### Prix spécial villages :

Mme Dolon Angélique (Lachaux)

#### Prix spécial commerçants :

Mme Lagogne Nadine (Café des Sports - Vic bourg)

#### Prix maison avec jardin :

##### 1<sup>er</sup> prix

M. et Mme Courtine Sylvie (Vic bourg)  
et M. et Mme Georges Jean-Claude (Vic bourg)

##### 2<sup>ème</sup> prix

Mme Rochette Michèle (Vic bourg)

##### 3<sup>ème</sup> prix

M. et Mme Pajot Jacques et M. et Mme Chirol Henri (Vic bourg)

#### Prix balcons et fenêtres :

##### 1<sup>er</sup> prix

M. Munier Eric (Vic bourg)

##### 2<sup>ème</sup> prix

Melle Calvignac Isabelle (Vic bourg), M. Sciortino Rémy (Vic bourg),  
Mme Chirent Odette (Vic bourg)

##### 3<sup>ème</sup> prix

M. et Mme Esteve Marie-Lou, M. et Mme Veyssere Andrée,  
Mme Sciortino Irène, M. et Mme Somaruga Roger,  
M. et Mme Chouvet Odile (demeurant tous Vic bourg)



## Un 1<sup>er</sup> prix départemental pour Vic-le-Comte !

Le concours départemental du fleurissement et du cadre de vie correspond à la première étape du concours national des villes et villages fleuris.

Ainsi cette année, 106 communes du Puy-de-Dôme y ont participé. Outre le fleurissement, de nombreux critères environnementaux sont considérés par le jury pour décider du classement final. Ils sont groupés dans quatre grandes catégories : la commune et son cadre général, l'organisation du territoire communal, le patrimoine paysager et bâti, l'environnement et le cadre de vie.

C'est donc avec fierté et grand plaisir que Jacques Ouvry, adjoint en charge du patrimoine et de l'entretien de la commune, accompagné par M. Philippe Maigret, M. Philippe Thibaud et son équipe « Espaces verts - cadre de vie », ont assisté à la remise des prix, à Entraigues, le 16 novembre dernier.

En effet, la commune a obtenu le 1<sup>er</sup> prix départemental dans la catégorie des villes de 3000 à 4999 habitants, devant Brassac-les-Mines et La Roche-Blanche, après avoir obtenu le 4<sup>ème</sup> prix l'an passé.

**Félicitations aux agents du Centre Technique Municipal pour leur implication et leur savoir faire.**



FLEURIR L'ENVIRONNEMENT

## Visite de chantiers !

# UN ŒIL SUR LES TRAVAUX EN COURS...

### LA ZONE ARTISANALE LES MEULES :

La viabilisation de deux lots supplémentaires (derrière Bricomarché) est terminée. Dans l'attente du câblage des réseaux d'électricité et de la pose du transformateur, la couche de finition de la voirie a été différée.

### ASSAINISSEMENT CHEMINS DES PETITS CREUX ET DU PARADIS :

Le bassin d'orage est terminé. Les travaux se poursuivent par la pose d'un réseau d'assainissement séparatif entre la route d'Enval et la rue des Petits Creux.

### UN NOUVEAU PARKING RUE DE LA CHAUSSADE :

La première phase de la réalisation du parking entre la rue de la Chaussade et l'Espace Louis Paulet s'achève par l'habillage des murs béton en pierre du pays, effectué par l'ASEVE. ▼



▲ Le chantier en cours, rue de La Chaussade



▲ Aménagement de la rue Marc Antoine Bargoin

### LE PROGRAMME VOIRIE 2010 :

Les travaux suivants sont terminés :

- L'aménagement de l'impasse Bargoin (des travaux de reprise du fond de l'impasse seront réalisés courant avril)
- l'élargissement de l'impasse du Stade
- l'aménagement des rues de Coulogne et Neuve
- la réfection des revêtements rue des Grands Creux et route du Centre Equestre (le revêtement de la rue des Grands Creux sera repris courant avril)
- la création d'un parking et d'un trottoir rue Marc A. Bargoin
- l'aménagement des allées du cimetière

Concernant les chemins du Creux du Mas et du Mas à Lachaux, les fouilles pour l'enfouissement des réseaux aériens sont réalisées.

Les travaux se poursuivent par le câblage des réseaux, la pose des candélabres et la dépose des supports béton existants. La réalisation des enrobés devrait pouvoir se réaliser courant mars 2011.

### TRAVAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Après la réalisation du revêtement du **boulevard du Chambon**, deux zones de stationnement à cheval sur chaussée et trottoir ont été matérialisées, afin de libérer les trottoirs des voitures qui gênent la circulation des piétons et pour réduire la vitesse.

Prochainement d'autres rues verront leur profil changer afin de ralentir les automobilistes et faciliter le déplacement des piétons, notamment, des personnes à mobilité réduite. Il s'agit de la **rue des Grands Creux** : après l'entretien du revêtement, le stationnement entre le restaurant scolaire et le boulevard A. Boste sera supprimé et remplacé par un passage piétons.

Le long des façades des immeubles, du **boulevard J.-B. Bargoin** : le stationnement sera autorisé sur chaussée et permettra ainsi de libérer les trottoirs pour le passage des piétons.

Des travaux auront également lieu dans la **rue Marc Antoine Bargoin** : un marquage au sol sera réalisé entre le carrefour de la **rue du Puits** et la **rue de Beauvau** afin de réservé un espace pour le cheminement des piétons. Il aura pour effet de réduire la circulation à un seul sens en alternance.



## LES ATELIERS MUNICIPAUX :

Les bureaux, vestiaires et sanitaires, ont été entièrement rénovés. Aucun travaux n'avaient été entrepris depuis le regroupement des services du CTM dans ces locaux en 1988. ▶



▲ Lors de l'inauguration, personnels et élus réunis

# TRAVAUX TERMINÉS À L'ESPACE LOUIS PAULET

Les travaux de restructuration de l'Espace Louis Paulet visant à créer un lieu multi-activités destiné au «Club des Aînés vicomtois», mais également, une grande salle pour l'organisation de manifestations ou réceptions, sont maintenant terminés.

### Les conditions d'utilisation :

- La salle festive est réservée aux manifestations ou réceptions nécessitant un espace cuisine, organisées par la municipalité, les associations de la commune, les particuliers vicomtois (habitants de la commune ou s'acquittant d'un impôt local).
- Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée, d'où la nécessité, notamment pour les associations communales, de prévoir leurs manifestations suffisamment à l'avance et de transmettre, à l'avenir, leur calendrier prévisionnel en Mairie dès le mois de septembre pour l'année suivante.
- Grâce aux travaux de restructuration et au nouvel agencement de la salle, l'espace Louis Paulet permet d'accueillir jusqu'à 200 convives, dans un lieu modernisé, clair et chaleureux.
- Le rangement et le nettoyage courant de la salle sont à la charge des utilisateurs. Elle devra être restituée dans le même état de propreté que lors de l'entrée dans les lieux, faute de quoi un forfait de nettoyage sera demandé d'un montant de 100 €.
- Le rangement et le nettoyage courant de la salle sont à la charge des utilisateurs. Elle devra être restituée dans le même état de propreté que lors de l'entrée dans les lieux, faute de quoi un forfait de nettoyage sera demandé d'un montant de 100 €.



▲ Le coup d'envoi des réunions associatives : le 29 janvier, assemblée générale de l'association « Les Aînés vicomtois »



▲ La salle agencée pour les festivités, vœux aux personnels municipaux, le 21 janvier

### La tarification :

<b>Associations de la commune</b> (2 mises à disposition maxi par an et par association)	Gratuit
<b>Habitants de la commune</b> (y compris ascendants et descendants directs)	300 € le week-end 180 € la journée ou soirée 500 € la caution

### Le plan de financement du projet :

- Coût total de la restructuration : 820 000 € TTC dont :
  - travaux : 700 000 €
  - maîtrise d'œuvre, contrôles techniques : 90 000 €
  - mobilier, divers petits équipements : 30 000 €

### Le financement :

- Des subventions, au total : 255 000 €, dont :
  - Conseil Général : 125 000 €
  - Conseil Régional (contrats Auvergne +) : 60 000 €
  - Allier Comté Communauté : 50 000 €
  - Réserve parlementaire : 20 000 €
- Récupération de la TVA : 106 000 €
- La part de la commune : 459 000 € après récupération de la TVA

LES CHANTIERS



Après-midi festive de la Municipalité pour les Aînés de la commune :  
spectacle et douceurs à déguster



Dans les restaurants scolaires :  
un menu festif !



A l'école, à Longues comme à Vic bourg,  
l'arrivée triomphale du Père-Noël !  
Spectacle ou chants et goûter pour tous  
au programme en classe Maternelle



Organisé par Le Comité des Fêtes  
de Longues un spectacle réussi  
pour un public réjoui !



A la Maison de retraite : le partage inter-générations,  
un moment ludique et complice qui restera dans les mémoires



A la caserne : les pompiers sont  
de la fête, avec leur famille.  
Ici le Père-Noël et ses lutins !



Noël vu par l'association des Artisans et Commerçants de la Comté :  
en partenariat avec la Mairie : le Marché nocturne de Noël.  
Promenade en calèche, photo avec le père-Noël, goûter et atelier créatif étaient aussi proposés.  
Pour tout renseignement sur l'association : artisans-commerçants-comté.fr



## DÉCOUPAGE ÉLECTORAL : DU NOUVEAU À VIC !



Le nombre d'électeurs qui composent les trois bureaux de vote actuels est supérieur à ce qui est admis par la loi, il faut donc prévoir le rajout d'un bureau supplémentaire pour le bon déroulement des élections.

Une redéfinition globale de la composition du périmètre géographique a été nécessaire afin d'aboutir à 4 bureaux de vote dans la commune.

Cela va s'organiser ainsi :

- ▶ Bureau N° 1 « Halle du Jeu de Paume »
- ▶ Bureau N° 2 « Ecole Primaire Longues »
- ▶ Bureau N° 3 « Ecole Primaire Vic »
- ▶ Bureau N° 4 « Maison du Temps Libre à Longues »

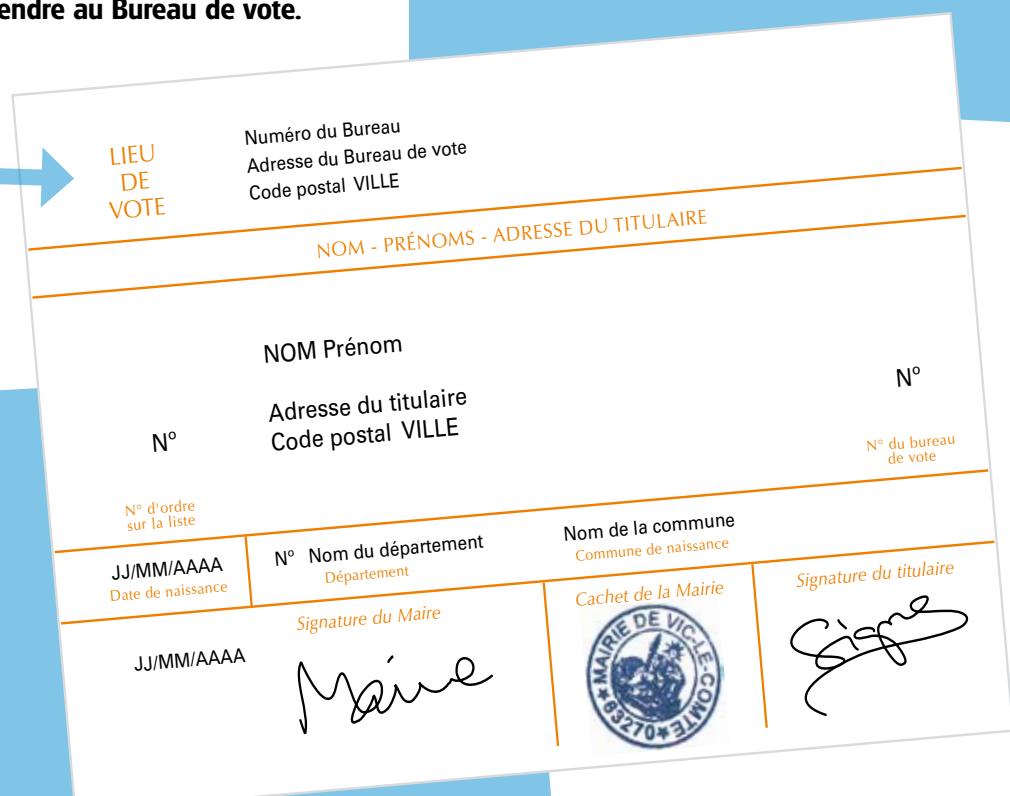
Cette nouvelle répartition de l'électorat de chacun des bureaux est effectuée selon des secteurs précis. Aussi, si vous ne changez pas de lieu de vote, vous ne recevrez pas de nouvelle carte et vous devrez vous rendre au Bureau dans lequel vous avez voté la dernière fois (voir la carte en votre possession).

**Dans tous les cas, pensez également à vous munir de votre carte d'identité pour vous rendre au Bureau de vote.**

### NOUVELLES CARTES ELECTORALES

*Les électeurs concernés par un changement de lieu de vote recevront impérativement une nouvelle carte avant le 15 mars 2011. Il leur suffira de la consulter attentivement pour connaître leur nouveau bureau de vote de rattachement.*

**Vous votez ici !**



### RAPPEL

**Les prochaines élections se dérouleront les 20 et 27 mars 2011.**  
Il s'agira des cantonales pour élire le représentant de notre canton au Conseil Général.

# Locatif et accession à la propriété DES PAVILLONS BIENTÔT DISPONIBLES À LONGUES !

À Longues, les travaux se poursuivent pour la réalisation du programme de logements locatifs et d'accession sociale baptisé "Les Moissons". Dans quelques mois, Auvergne Habitat livrera 26 appartements, allant du type 2 au type 5, 1 local intercommunal dédié à l'accueil de la petite enfance et 4 maisons de ville qui seront proposées à la vente dans le cadre du dispositif location-accession.



► Perspective du projet finalisé

Les 4 maisons de ville de type 4 seront réalisées en duplex offrant des surfaces habitables d'environ 83 m<sup>2</sup> avec jardin privatif. Les logements se composent au rez-de-chaussée d'un hall d'entrée, d'une cuisine et d'un séjour avec terrasse, d'un WC, de rangements et d'un garage. A l'étage on trouve 3 chambres ainsi qu'une salle de bains et des WC.

Sur le terrain orienté nord-sud, une attention toute particulière a été apportée à la végétalisation, ainsi qu'à la qualité énergétique des logements. Les pavillons sont pourvus de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire.

Avec la location-accession, il est possible d'acheter en toute sécurité, un pavillon neuf à des conditions avantageuses !

A titre d'information : le coût d'achat d'un pavillon est de 150 à 160 000 euros TTC.

**La location-accession est un dispositif permettant aux ménages dont les ressources ne dépassent pas le plafond déterminé par décret, d'acquérir un logement après une phase locative au cours de laquelle ils peuvent constituer leur**

**épargne et ainsi devenir propriétaires de leur logement ou pavillon en limitant les risques liés à l'endettement.**

Dans le cadre de la location-accession, Auvergne Habitat s'engage à sécuriser l'acquisition (détails complets des garanties annexés à l'acte notarié). En effet, en cas d'accidents de la vie, Auvergne Habitat s'engage à racheter le bien immobilier à une valeur clairement fixée par contrat ou à faire trois propositions de relogement au sein de son parc locatif, dans le respect de la législation en vigueur.

Cette opération constitue un véritable exemple de la volonté de la Municipalité et d'Auvergne Habitat d'apporter une réponse aux demandes en logements des jeunes ménages et des familles à revenus moyens, en leur proposant des logements de qualité, adaptés à leurs besoins, tout en veillant à créer une véritable mixité sociale sur le territoire de la commune.

Pour obtenir des informations complémentaires sur les pavillons en Location-Accession, contacter Auvergne Habitat - Mme Corine SERRE - Tél. : 04 73 17 00 28.

Par ailleurs, pour tout renseignement :  
AUVERGNE HABITAT  
16 bd Charles-de-Gaulle  
BP 70296  
63008 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
Tél : 04 73 17 00 00  
contact@auvergne-habitat.fr  
www.auvergne-habitat.fr

## POUR RAPPEL

le projet comporte un volet locatif de 26 appartements :

- disponibles en septembre 2011
- Type 2 au Type 5
- Demande possible dès maintenant sur dossier, à télécharger sur Internet ou à retirer en mairie et à renvoyer ensuite à Auvergne Habitat

**Pour toute question, n'hésitez pas à vous manifester auprès du service Accueil de la Mairie.**



Zoom sur des ...

# SERVICES SOLIDAIRES



▲ Le nouveau véhicule de portage des repas à domicile et de gauche à droite : Mesdames Pommeuyrol (agent du service de portage des repas), Durand (adjointe aux affaires sociales), Eymard (adjointe à la petite enfance et aux personnes âgées), Mayade (agent du service de portage des repas),

## ■ Le portage des repas à domicile

Depuis le 19 octobre 2004, la cuisine centrale confectionne les repas pour le restaurant scolaire mais aussi pour le portage des repas à domicile aux personnes âgées.

**Pour bénéficier du service** : un simple appel téléphonique en Mairie suffit. Cette démarche permet de déclencher rapidement le dispositif de portage à domicile, puis elle est validée par une inscription écrite.

**Le CCAS a décidé de faire évoluer le mode d'organisation interne de la cuisine centrale, avec la création d'une chaîne de confection des repas à domicile spécifique, détachée des repas scolaires. Cette modification a permis d'améliorer le service offert : depuis novembre 2009, les bénéficiaires ont accès à un menu comportant un choix à deux options pour le plat principal. Depuis 2008, une diététicienne participe à l'élaboration des menus.**

Le service des repas à domicile remporte un succès croissant, avec une **demande en constante augmentation (jusqu'à 50 usagers par jour)**. Il s'est avéré que l'agent en charge de la distribution des plateaux ne disposait plus du temps nécessaire pour bien accomplir sa mission. Le CCAS s'est donc équipé d'un 2<sup>ème</sup> véhicule de portage pour effectuer 2 tournées. Mesdames Pommeuyrol et Mayade se partagent en alternance le circuit de distribution des plateaux : Vic-le-Comte bourg pour l'une, Longues et les villages pour l'autre. Madame Juban vient en remplacement lorsque cela est nécessaire.

## ■ Le vestiaire

Depuis plusieurs années, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la commune coordonne la gestion d'un « vestiaire » qui a pour mission de distribuer gratuitement des vêtements aux gens en difficulté. 13 bénévoles donnent de leur temps pour assurer ce service dispensé aujourd'hui à 40 familles bénéficiaires. Ces gestes de solidarité s'avèrent d'autant plus nécessaires en cette période de crise touchant toute la population, où l'on voit s'accroître au quotidien la détresse de plus en plus de personnes.

Par conséquent, un appel à la générosité est lancé aux vicomtois qui peuvent offrir des vêtements, chaussures et matériels de puériculture, en état convenable, afin qu'il en soit fait bon usage : car ce qui ne sert plus à certains peut être indispensable à d'autres... Chacun peut remettre ces articles aux bénévoles, pendant les permanences.

Le vestiaire manque de vêtements pour les tranches d'âge de 5 à 10 ans incluses. Par ailleurs, toute personne désirant accorder du temps aux autres et à cette activité solidaire peut rejoindre l'équipe des bénévoles du vestiaire, n'hésitez pas à vous proposer.

**Adresse du vestiaire :**  
Parc Montcervier, rue Jean Mouly,  
1er étage de l'annexe, à VIC

**Téléphone :** 04 73 73 77 16

**Responsable du Centre :**  
Patricia CHAPUT

**Permanence** : le lundi et le jeudi de 14h à 16h, de mi-octobre à fin mars et le jeudi seulement, du mois d'avril à mi octobre.  
Fermeture annuelle en août et entre Noël et le 1<sup>er</sup> janvier.



▲ Les bénévoles du vestiaires pendant leur repas de fin d'année

## ■ Les Restos du Cœur à Vic

Les Restos du Cœur accueillent à Vic-le-Comte en moyenne 35 familles par an, soit une centaine de personnes qui habitent la commune et ses environs et viennent deux fois par semaine chercher, en priorité, une aide alimentaire. Cela représente 8640 repas distribués par campagne alimentaire. 18 bénévoles se relaient pour accueillir toutes les personnes en grande difficulté, les recevoir avec chaleur, leur distribuer les denrées fournies par l'association nationale. Tout commence autour d'un café, dans une ambiance conviviale. Les personnes accueillies sont ensuite reçues séparément par deux bénévoles qui étudient leur situation financière pour la comparer aux critères nationaux des Restaurants du Cœur. Une inscription et une carte par famille sont ensuite établies pour la durée de la campagne.

Au-delà de l'aide alimentaire, les bénévoles sont à l'écoute des difficultés de chacun ; ils leur apportent un soutien moral. L'accompagnement et le suivi de leur situation les aident à retrouver une place dans la société. Des conseils pratiques leur sont donnés pour accomplir leurs démarches administratives (Curriculum Vitae, demandes de RSA, d'APL, de CMU, déclarations d'impôts, dossier de surendettement...). Grâce à la générosité des donateurs, les restos du cœur organisent une collecte alimentaire annuelle qui aura lieu, cette année, le 5 mars. Elle améliore considérablement la distribution.



▲ Les bénévoles des restaurants du cœur

**Adresse des Restos du Cœur :**  
Parc Montcervier, rue Jean Mouly  
à VIC-LE-COMTE

**Téléphone :** 04 73 69 13 13  
**Responsable du Centre :**  
Claudette LOTENS

**Ouverture** : les lundis et jeudis, de 14 heures à 16 heures de début décembre à fin mars pour la campagne nationale.

SOLIDARITÉ



## Dans les quartiers

# À LA RENCONTRE DES VICOMTOIS...

Pour remédier aux problèmes du quotidien et connaître les besoins particuliers de la population, la Municipalité de Vic-le-Comte tient à mettre au premier plan la consultation de la population, dans chaque quartier, ainsi que la discussion pour agir de concert avec les administrés. C'est ainsi qu'elle s'est engagée dans un programme régulier de réunions publiques sur site, permettant une présentation des projets engagés et un recueil des avis des administrés concernés. Quelques rencontres en détails...



### ■ A Lachaux, c'était le samedi 18 septembre

Il s'agissait de mettre en œuvre la récupération du trop plein du lavoir, qui depuis de nombreuses années se déversait dans la nature et de permettre ainsi l'alimentation d'une réserve destinée à l'arrosage des jardins dans le bas du village. Cette rencontre a permis d'élargir le débat sur les travaux en cours ou futurs à Lachaux, avec notamment l'objectif de l'aménagement du terrain communal en bas du village pour une utilisation par les habitants. Pour ce faire, au-delà de la réflexion de l'équipe Espaces verts du Centre Technique Municipal autour des aspects esthétiques et environnementaux, il a été convenu avec la population présente d'intégrer la participation des habitants, et en particulier des enfants, pour l'élaboration d'un projet d'aménagement d'aires de jeux.

### ■ Sortie du lotissement le Colombier et ancienne route de Billom, c'était le 3 novembre

Les élus ont rencontré les riverains pour discuter de l'aménagement de trottoirs pour la protection des nombreux piétons régulièrement présents dans le secteur.

Cela a été envisagé grâce à une amélioration du stationnement avec l'agencement de places de parking et d'un espace vert. La configuration de la voie et de la sortie du lotissement du Colombier ont par ailleurs été repensées. Cette concertation fut aussi l'occasion d'aborder les préoccupations des riverains dans le secteur : la vitesse des véhicules empruntant la rue Bargoin, les divagations des chiens, l'aménagement du pigeonnier, notamment.



### ■ Lotissements « Les Côteaux de Vignolat » et « Les Côteaux des Varennes », à Longues, c'était le mardi 2 novembre

Les objectifs étaient d'échanger autour de la mise en place d'un plan de circulation prévu par les autorisations de lotir des lotissements « Les Côteaux de Vignolat » et « Les Côteaux des Varennes », et réclamé par certains habitants. Une présentation du plan de circulation a précédé les

observations formulées par les habitants. La mise en œuvre des sens de circulation a finalement été décidée à la majorité, malgré des avis contraires. Elle sera effective prochainement après la réalisation des travaux de finition et l'intégration des voies dans le domaine communal.

### ■ Rue des Grands Creux, c'était le 14 octobre

Cette rencontre concernait la 2ème phase de travaux, dans le cadre de l'amélioration de la sécurité aux abords des écoles. Au cœur du problème : des stationnements gênant sur la partie haute et étroite de la voie et une circulation qui s'effectuait au ras des maisons. Les riverains et les élus présents se sont alors entendus sur les solutions à envisager : d'abord une remise en état de la voie, puis un déplacement de la circulation sur la gauche en montant la rue, plus à l'écart des habitations.

La suppression du stationnement en partie haute de la chaussée et sortie sur Boulevard Guyot Lavaline a été décidée. Une protection des habitants et du cheminement des piétons le long des maisons a été prévue par l'aménagement d'un espace protégé grâce à des « quilles » et un marquage au sol. Sur la partie basse de la rue, les stationnements ont été changés de côté, à droite dans le sens de la circulation.

La 3ème phase de travaux verra l'aménagement de la rue du 19 mars pour compléter le stationnement réalisé avec le parking et le chemin des écoles.



*A chaque fois plus nombreux, les riverains participant à ces rencontres leur confèrent un intérêt certain. En effet, ces réunions de quartiers donnent lieu à la prise en compte des demandes des administrés, mais elles permettent aussi à tous d'exprimer de nouvelles idées pratiques à étudier pour améliorer le cadre de vie.*



## Réhabilitation urbaine

# UN HABITAT PILOTE POUR LE QUARTIER DE L'OLME

Dès le printemps 2011, les travaux de réhabilitation vont débuter sur le quartier de l'Olme. Un programme de construction de 24 logements, puis l'aménagement de l'espace public viendront embellir et redonner vie au cœur de bourg.

## ■ Le projet de reconstruction du quartier : une Zone Pilote d'Habitat

Sur cette zone de cœur de bourg, où la commune est « maître du foncier », les élus se sont engagés avec conviction dans un projet de qualité, au travers d'une étude d'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU).

Elle a permis de définir les priorités à atteindre en vue d'un aménagement qui réponde aux critères de « développement durable » tout en respectant la zone de protection paysagère (ZPPAUP) en vigueur sur notre commune.



▲ le quartier avant les travaux



▼ aperçu de l'un des futurs immeubles

## ■ Quels sont les enjeux du projet ?

Ce projet est un **outil de cohésion sociale et de maîtrise de l'urbanisme** dont les enjeux sont multiples :

- ▶ Diversifier l'offre d'habitat sur la commune
- ▶ Densifier les constructions pour limiter l'étalement urbain
- ▶ Requalifier l'espace public au sein d'une zone patrimoniale hautement protégée
- ▶ Répondre aux critères du « Grenelle de l'Environnement », en ce qui concerne la gestion de l'eau et des déchets, les économies des ressources et de l'énergie, les déplacements, les normes des chantiers

Les logements seront donc conçus pour satisfaire aux normes de basse consommation (BBC). Une double orientation des ouvertures et une isolation optimale des bâtiments permettront d'atteindre cet objectif.

L'utilisation des matériaux locaux sera privilégiée en particulier pour la réalisation de parements en pierre.

Sur l'espace public, les sols seront réalisés soit en enrobé tiède, pour les parties roulantes, afin de diminuer l'impact écologique de leur mise en œuvre, soit en matériaux permettant l'infiltration des eaux pluviales pour limiter les ruissellements, pour les parkings. L'éclairage sera basse consommation. Des espaces verts viendront agrémenter le lieu. La commission urbanisme et environnement continue à travailler sur ce dossier pour en améliorer la qualité. Le projet alliera tant l'esthétisme que le respect de l'environnement.

Au sein de la zone, la priorité sera donnée « aux déplacements doux » afin de limiter les nuisances sonores et sécuriser l'espace. Les parkings seront situés de part et d'autre place de la République et rue de la Chaussade, le stationnement des futurs habitants étant prévu dans l'aménagement des immeubles.

De plus, durant toute la durée des travaux, qui devraient s'échelonner jusqu'à fin 2012 - début 2013, les normes appliquées aux chantiers permettront de réduire les nuisances occasionnées pour les riverains.

ZONE PILOTE D'HABITAT



## ■ Les partenaires associés au projet

L'Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social du Puy-de-Dôme (OPHIS) a été retenu comme opérateur pour la construction des logements, et a choisi le cabinet d'architecte Gaillard pour élaborer le projet habitat.

Le bureau d'étude EGIS a été mandaté pour mener avec les élus la réflexion sur l'aménagement de l'espace public.

Après de nombreuses sessions de travail réunissant les élus, les urbanistes, l'OPHIS, les architectes, l'Architecte des Bâtiments de France, le projet s'est peu à peu dessiné pour aboutir et être validé par tous en mai 2010.

**À terme, le nouveau quartier de l'Olme sera donc totalement transformé avec la construction de 24 appartements distribués sur un espace public où les cheminements piétons seront privilégiés, l'environnement sonore et la biodiversité respectés.**

## ■ Déroulement des opérations de construction :

Le programme de réalisation a été présenté aux habitants de la commune lors de la réunion publique du 10 juin 2010.

Différentes phases d'aménagement sont prévues.

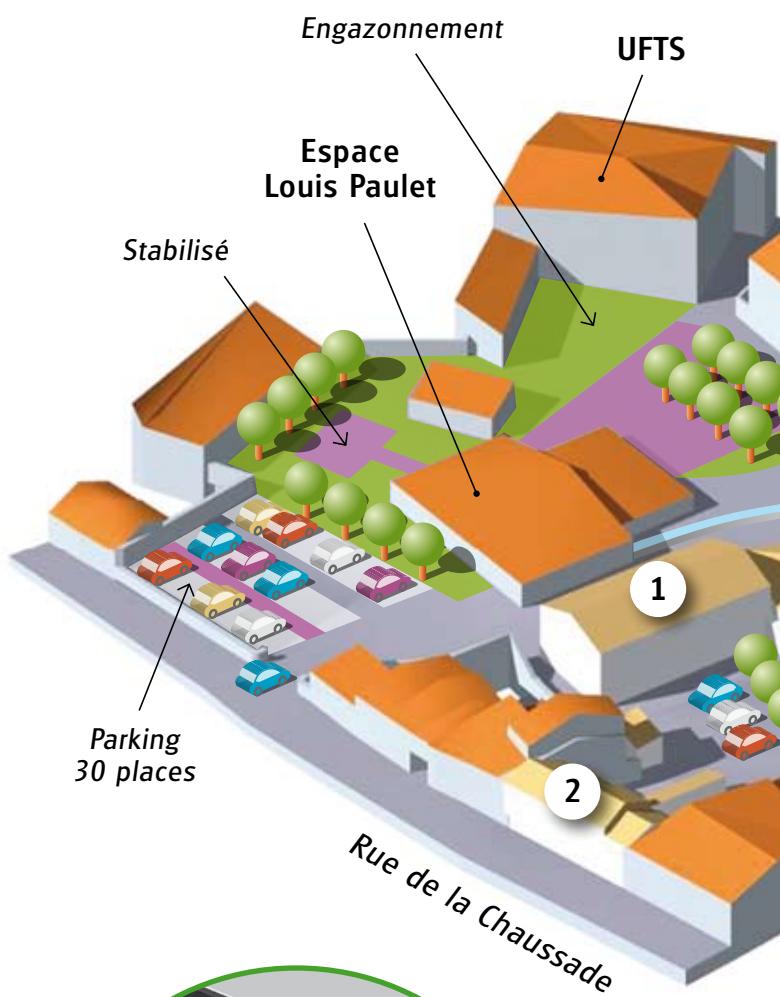
### 2011 :

- ▶ Création d'un nouveau parking d'une trentaine de places rue de la Chaussade avant le début de la construction des logements pour permettre aux riverains de retrouver du stationnement.
- ▶ implantation des logements en quatre îlots pour une durée d'environ 18 mois.

### 2012 - début 2013 :

- ▶ Aménagement des espaces publics piétonniers, du terrain de pétanque derrière l'Espace Louis Paulet et d'un espace convivial extérieur.
- ▶ Et enfin, réaménagement du parking situé côté place de la République.

## ● SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT :



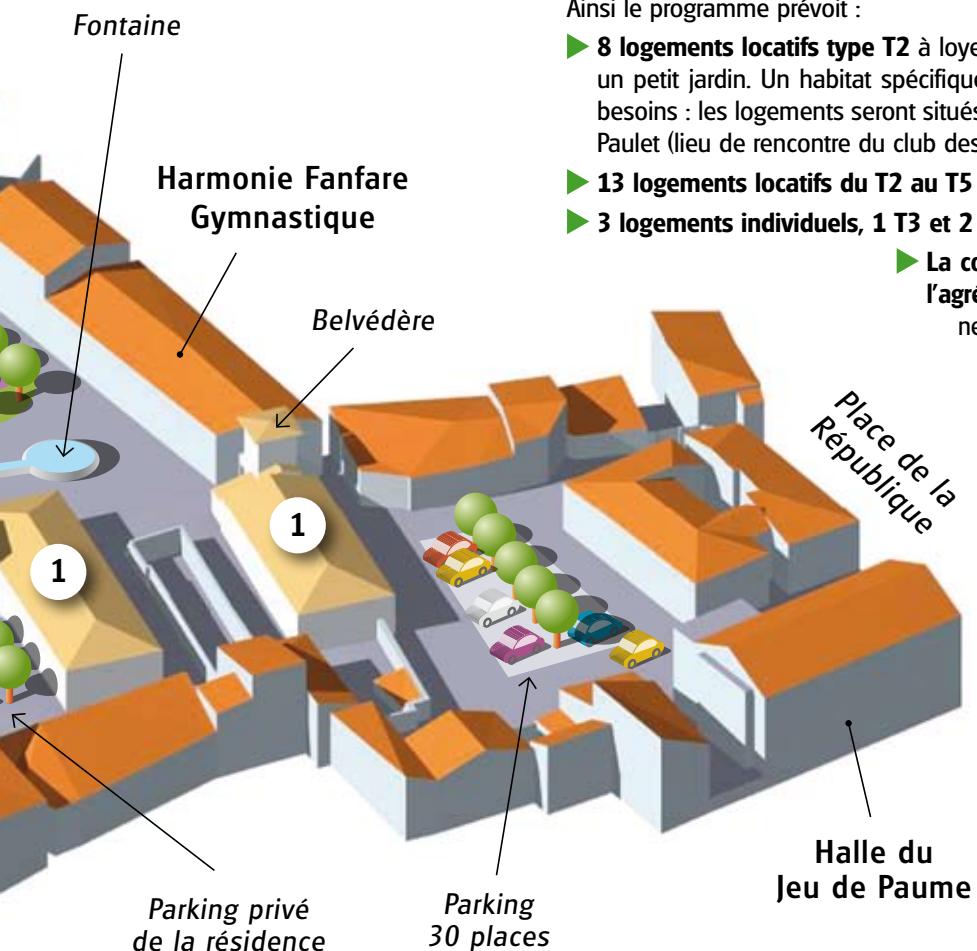


### Concrètement, comment se compose le projet ?

La volonté de la municipalité est de faire de ce quartier de l'Olme un espace de mixité sociale et intergénérationnelle.

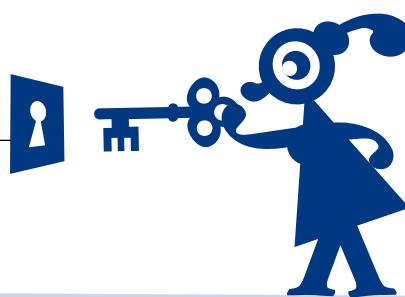
Ainsi le programme prévoit :

- ▶ **8 logements locatifs type T2 à loyer modéré proposés en rez-de-chaussée, ouvrant sur un petit jardin. Un habitat spécifique réservé aux personnes âgées et pensé pour leurs besoins : les logements seront situés en plein centre bourg, à proximité de l'Espace Louis Paulet (lieu de rencontre du club des ainés vicomtois) entièrement réaménagé**
- ▶ **13 logements locatifs du T2 au T5 afin d'accueillir des familles**
- ▶ **3 logements individuels, 1 T3 et 2 T4 proposés en accession à la propriété**
- ▶ **La construction d'un belvédère afin de joindre « l'utile à l'agréable »** : actuellement, les locaux de l'harmonie-fanfare ne disposent que d'une seule issue de secours et l'accès pour les personnes à mobilité réduite est impossible. Un ascenseur sera donc installé dans le belvédère qui s'élèvera au dessus du porche d'entrée dans le quartier. Élément de liaison architecturale entre les bâtiments de l'OPHIS et ceux de l'harmonie, cet édifice stylisé offrira également une vue panoramique sur la Sainte-Chapelle et le bourg historique de Vic-le-Comte.



#### 1 Logements locatifs

#### 2 Pavillons individuels en accession à la propriété



### Le plan de financement :

Le projet d'aménagement des espaces publics dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune est estimé à 850 000 euros TTC, répartis en deux tranches.

#### 2011 - 1<sup>ère</sup> tranche :

réalisation du parking rue de la Chaussade :  
210 000 euros TTC

#### 2012-2013 - 2<sup>ème</sup> tranche :

réalisation des espaces publics :  
640 000 euros TTC

Le plan de financement prévisionnel prévoit la participation :

- ▶ Du Conseil Régional à hauteur de 50 %
- ▶ Du Conseil Général à hauteur de 20 %
- ▶ De la commune à hauteur de 30 %

La commune prend également en charge le coût de la construction du belvédère, en contrepartie de la prise en charge du coût du foncier par l'OPHIS qui va racheter à la commune les terrains nécessaires à la construction des logements.



▲ 17 septembre, inauguration du trompe l'œil réalisé par Carine Ronger, artiste peintre décoratrice de Mirefleurs, au domaine viticole de M. Sciotino, à Lachaux, lequel vient d'obtenir un label AOC.



▲ Les Mini-olympiades organisées les 21 et 22 octobre pour les écoles primaires et maternelles, par Ouahib Mermad, Educateur Territorial des activités physiques et sportives



▲ Mémoire collective : la cérémonie officielle du 11 novembre, Place de Verdun, en compagnie des enfants



▲ Un extrait du programme culturel municipal : le spectacle de danse du 9 octobre



▲ Lors du vernissage de l'exposition d'Aurélien Descours (Kurar)



▲ Après le repas, quelques danses... c'était le 20 novembre, organisé par le Comité des Fêtes de Longues



▲ Outre les soirées ciné-discussion, ici, dans le cadre de la fête du livre, la soirée dédiée à Jean Ferrat en partenariat : « Les amis de la Comté républicaine » - Municipalité



▲ "Concert pour le temps de Noël", par l'Harmonie Fanfare, le 5 décembre à la Sté-Chapelle



## Semaine de la Solidarité Internationale 2010

Dans ce cadre, l'association « AVEC ASSAKA » a organisé une semaine riche en évènements : du 12 au 21 novembre, en partenariat avec l'école maternelle Elsa Triolet, un goûter solidaire, puis une projection de documentaire, expo photos, peintures, carnets de voyage, dégustations de produits typiques, conférence sur l'apiculture ancienne au Maroc avec l'ADVEP, ateliers... Ici : chants Berbères par les enfants de l'école primaire Jacques Prévert et soirée danse avec repas marocain.



Lors du week-end tibétain, organisé par l'association "Auvergne Mainpat Tibet" les 20 et 21 novembre



▲ Conférence par l'ADVEP, le 19 novembre :  
« Comment les arbres tiennent-ils debout ? »



▲ Sous un ciel menaçant, la Comté verte 2010, le 20 octobre



▲ Remise des médailles lors du championnat départemental de gym, le 23 janvier dernier



▲ Palmarès 2010 du 20<sup>ème</sup> festival du film documentaire  
« Traces de vies ». Ici remise du prix Vic-le-Comte,  
prix du premier film professionnel



▲ Le 5 janvier 2011 : lors de la cérémonie de remise des médailles  
aux donneurs de sang les plus assidus



## La parole à la majorité

# FINANCEMENT DES CONTRATS AIDÉS : L'ÉTAT CHANGE LES RÈGLES DU JEU

**N'ayant de cesse de fragiliser les services publics et les collectivités territoriales, le gouvernement n'a pas dérogé à sa règle en fin d'année 2010.**

En effet, les principes de financement des Contrats Aidés par l'État changent en 2011. Ainsi, la contribution pour les Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) passe de 90 % sur la base d'un temps complet de 35 heures à 60 % sur la base d'un temps non complet de 20 heures (soit environ 35 % pour un temps complet).

A Vic-le-Comte, ce sont 7 personnes qui ont pu retrouver un travail à 35 heures hebdomadaires en 2010 et deux à temps partiel de 20 heures. Ces personnels ont été affectés aux services administratifs, techniques, périscolaires, ainsi qu'à la cuisine centrale pour renforcer temporairement les services municipaux et en prévision de prochains départs à la retraite.

Ces contrats aidés permettent de faciliter l'insertion professionnelle de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Ils sont un levier pour acquérir de l'expérience et être en contact avec le monde du travail. Mais financièrement un contrat de 20 heures permet-il de vivre dignement ? Les communes peuvent compléter ces contrats jusqu'à 35 heures, mais en prenant en charge la différence. Ces nouvelles règles de financement vont nous obliger à faire des choix budgétaires pour pouvoir financer le prolongement de certains contrats sur l'année 2011.

Le risque des réformes successives du gouvernement est de contraindre les collectivités locales à devoir réduire leurs dépenses et donc les services rendus à la population. Mais dans ce cas, quels services diminuer, voire même supprimer ? Le gouvernement entreprend d'asphyxier financièrement les collectivités, car cette baisse de financement des contrats aidés s'accompagne également d'un gel des dotations de l'Etat annoncé sur trois ans.

Or, les services publics assurés par les communes sont essentiels puisqu'ils concernent par exemple le restaurant scolaire, l'entretien des bâtiments scolaires, la garderie périscolaire où les effectifs sont en augmentation et nécessitent des taux d'encadrement supérieurs, mais également le déneigement, le soutien technique et logistique apporté aux associations locales dans le cadre de leurs manifestations...

Mais parce que nous sommes très attachés à ces missions de service public qui participent au quotidien à la qualité du cadre de vie à Vic-le-Comte, nous mettrons tout en œuvre pour tenter de trouver des solutions et assurer le financement du renouvellement des contrats nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

**Comme le disait Victor Hugo « un monde sans espérance serait irrespirable » tentons tous ensemble de continuer à rendre l'air de Vic-le-Comte respirable.**

## La parole à l'opposition

# BONNES RÉSOLUTIONS DE DÉBUT D'ANNÉE ?

**Bien sûr l'exercice est traditionnel, quasi républicain que de présenter ses bons vœux et de donner l'appréciation de son action et de se projeter... chacun s'y conforme avec sa personnalité et cela est bien normal !**

En ce qui concerne Vic, nous avons été ravi d'apprendre que « la majorité travaillait beaucoup »... (ben tiens ils sont là pour quoi ?), ... « que nous avions de très beaux projets »... (ben tiens mais ils sont connus depuis longtemps !), ... « mais que l'avenir était incertain »... (ben tiens si on n'y arrive pas ce sera pas notre faute... !), ... et puis aussi que « certains sujets ne concernaient que les élus... » (à propos de la réforme des Collectivités qui ne s'adresse sans doute qu'aux seuls élus du peuple... !)...

Bref rien de bien nouveau sous le soleil d'une majorité qui se plaint dans l'autosatisfaction, la congratulation et la conviction que sa pensée (meilleure par définition) prime sur les autres, que son action est formidable, et ... les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent !

**Sauf que discours ne vaut pas action, que les promesses ne doivent pas engager que ceux qui les écoutent et que la seule logique de réaction ne vaut pas anticipation.**

Alors quel sens donner à ses vœux ? Les différentes facettes de définition du mot « résolution » par le Petit Larousse (juridique; algébrique; médicale) ne sont ici pas suffisantes ; en effet il faut y rajouter un sens et une motivation « politique » en vue des prochaines échéances électorales, que la majorité « singulière et plurielle » a obsessionnellement en tête : garder ou obtenir le pouvoir comme seule feuille de route !

**En ce qui nous concerne, sans doute plus modestement mais aussi plus simplement et aussi sincèrement, nous formulons des vœux de prospérité pour notre commune et pour chacun de ses habitants.**



## Espace des nouveaux commerçants-artisans

### ► « Les délices d'Orient »

Commerce de pâtisseries orientales  
Espace dégustation-salon de thé

Ouvert tous les jours

Possibilité de plateaux cadeaux

M. Gaiche, 64 Pl. de la République, Vic 06 63 81 16 67 - [yabekim@gmx.fr](mailto:yabekim@gmx.fr)

### ► Restaurant « L'Armoise »

Anciennement « Le Comté »  
Changement de propriétaire

Réouverture le 5 février au soir

M. Virgata, 186 bd du G<sup>al</sup> de Gaulle  
à Longues - 04 73 39 90 31

## ADIL 63

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, techniques, financiers et fiscaux touchant à l'habitat. En tant qu'espace "Info-énergie grand public" agréé par l'ADEME, des spécialistes du bâtiment répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur l'isolation, la ventilation, le chauffage, l'eau chaude, les énergies renouvelables, la qualité dans la construction, les aides financières...

Renseignements : par courrier, courriel, téléphone, ou à la Maison de l'Habitat à Clermont-Fd, ou encore par le Point visio public installé en Mairie (s'adresser à l'accueil). Des permanences juridiques sont assurées notamment à Issoire (Centre Social de la CAF, 04 73 89 17 24). Pour tout renseignement auprès de l'ADIL 63 / Espace Info-énergie : 129, avenue de la République à Clermont-Ferrand, tél. : 04 73 42 30 75, [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org) , site : [www.adil63.org](http://www.adil63.org)



## Monument aux morts déplacé et Place de Verdun nommée

Pour donner suite à la consultation publique lancée dans notre parution de mai dernier, le Monument aux morts de la Première guerre mondiale, auparavant installé dans l'allée centrale à l'entrée du cimetière, a récemment été transporté vers la place toute proche.

Le déplacement de ce monument participe à l'amélioration de l'accès des véhicules des pompes funèbres pendant les obsèques et a été par ailleurs l'occasion d'une mise en valeur du monument afin d'honorer dignement la mémoire des anciens combattants de cette guerre. Le Conseil Municipal a souhaité donner une identité propre à ce site du souvenir, en le dénommant « Place de Verdun », lors de sa séance du 10 décembre dernier.

## Bientôt le passage à la Télé numérique...

L'arrêt de la télévision analogique et le passage à la TV numérique sont programmés le 10 mai 2011 dans notre département. Les téléspectateurs auront dû adapter leur poste à la réception du numérique avant ce délai. Passé cette date, les foyers non équipés n'auront plus la télévision. Les autres recevront jusqu'à 19 chaînes gratuites, avec une meilleure qualité d'image et de son. Pour assurer une information publique et non commerciale, procurer des renseignements sur les aides financières qu'il existe, ou encore une assistance éventuelle à ceux qui en auraient besoin, le Groupement d'Intérêt Public France Télé Numérique est l'interlocuteur. Il recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennes et revendeurs signataires de la charte « tous au numérique ».

Un centre d'appels, pour tout renseignement : 0970 818 818 (prix d'un appel local, non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 21h), et un site : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

## Vic-le-Comte représenté au marché de Noël de Parsberg :

Du 26 au 28 novembre 2010, s'est tenu le 3<sup>ème</sup> marché de Noël à Parsberg. Le chalet du Comité de Jumelage a connu un vif succès auprès de nos amis bavarois. Amateurs des produits régionaux proposés, ils ont également apprécié les décorations de Noël fabriquées par les enfants de la classe de CM2 de Mme PEREZ, en contact avec leurs petits camarades allemands par courrier ou mail durant l'année scolaire.

## Regarde bien où tu marches !

Différents rappels ont été faits quant au problème des déjections canines jonchant le sol des espaces publics dans certains quartiers de la commune. Malheureusement aucune amélioration n'a été constatée... les propriétaires de ces animaux de compagnie sont connus pour ne pas faire l'effort de ramasser. Ils vont recevoir un courrier personnel d'avertissement. Le Maire est maintenant amené à exercer son pouvoir de police dans la commune, ce manque de civisme ne sera plus toléré, pour le respect des règles applicables à chacun et le bien être de tous. Aussi, des procès-verbaux seront établis lors du constat de cette infraction.

## On n'a pas tous les jours 100 ans, Mme Vassias !

Née en novembre 1910, en Aveyron, Yvonne VASSIAS est devenue Vicomtoise de cœur par son mariage en 1933. Voilà donc 77 ans qu'elle participe régulièrement à la vie associative. Elle ne manquait aucun concert de la fanfare municipale et aimait se déguiser pour les carnavaux. Membre actif du club du 3<sup>ème</sup> âge, elle a tricoté des kilomètres de laine ! Depuis 4 ans, elle vit à la maison de retraite où elle vient de fêter son centenaire en présence de Monsieur le Maire, des représentants d'EDF où son mari était employé, du personnel et des pensionnaires de la résidence ainsi que de ses parents et amis. De nombreux présents lui ont été offerts et les pensionnaires lui ont joyeusement chanté : « on n'a pas tous les jours 100 ans... ». Pas de recette pour devenir centenaire ! Mme VASSIAS a chaleureusement remercié son médecin, venu fêter l'événement et a ajouté que : « c'est très dur de devenir centenaire ». Tous ceux qui connaissent bien son tempérament ont répondu : « A l'année prochaine ! » C'est ce que nous souhaitons. Encore bon anniversaire Mme VASSIAS.



BREVES ET MÉMOIRS

# HENRY REYNAUD

## Oui... mais... attends voir !

Oui... mais... attends voir ! Henry Reynaud est souvent chahuté à propos de cette habitude qu'il a d'employer cette petite expression bien à lui, qui en dit long sur sa volonté d'aller au fond des choses. Il est un grand perfectionniste, au sens noble du terme, et affiche volontiers qu'il déteste la superficialité ! Portrait d'une âme d'artiste...

Henry Reynaud est natif d'Ambert. Il y a vécu sa jeunesse. Très jeune, dès 14 ans, il s'investit dans la création d'un petit orchestre musette dans sa commune. Formé au solfège, il pratique l'accordéon avec grand plaisir et fait danser la jeunesse d'après-guerre dans les bals des alentours.

Quelques années après il se marie et finit par s'installer à Vic-le-Comte, en 1964, alors que son épouse enseigne à l'école de la commune.

**Profondément laïque, sans artifices, il a la volonté de prendre des responsabilités et de se lier au monde associatif** : ce sera par le biais de l'Amicale laïque de Vic. Il en sera d'ailleurs d'abord le secrétaire, et en deviendra ensuite le Président pendant une vingtaine d'années.

**« Chiche »** répondra-t-il, lorsqu'avec un ami, il aura l'idée de se lancer ces défis : 1973, monter une section chorale adulte dont il sera chef, une chorale indépendante pour les scolaires ensuite ; puis en 1989, une section arts plastiques, dont il sera animateur. **Quelle idée audacieuse pour cet autodidacte qui ne pratiquait qu'en privé.** Il faut dire qu'Henry Reynaud a une sensibilité d'artiste, des prédispositions aussi, et un caractère bien affirmé : il est le moteur essentiel de ces sections qui perdureront et remporteront un franc succès.

Il part du postulat que chacun peut et sait apprendre, et lui comme les adhérents ! Il existe une relation entre l'oreille, qu'il a en tant que musicien, et la voix. Il a donc appris, comme il le dit lui-même « sur le tas », alors que le vocabulaire lié au chant et à la chorale par exemple lui était complètement étranger. Ce sont des connaissances, des amis, qui lui enseigneront tous ces rudiments, mais aussi les livres... Ses « maîtres » l'ont affirmé dans son élan, ont aiguisé son propre jugement. « La voix, c'est un muscle qui se travaille ! Le talent aussi... » Dit-il, et il est certain qu'il en a dans les deux domaines auxquels il s'est intéressé, sans en avoir la prétention. Il a la faculté innée de repérer les personnes qui disposent naturellement d'un don et sait encourager franchement les autres, créer l'émulation du groupe car il est pédagogue.

**Ce qu'il aime par-dessus tout : donner de lui.** **Ce qu'il déteste par-dessus tout : la vénalité.** Le fait de se mettre gratuitement à contribution pour une cause est source de satisfaction pour ce fervent défenseur du bénévolat, surtout en matière d'art. Il ne sait pas donner de prix à une œuvre, même s'il lui semble que toute œuvre intéressante peut être rétribuée. Il arrive que ce côté mercantile le dérange. **Pour sa part il préfère offrir ce qu'il produit.** Ce qu'il adore encore, c'est partager avec les autres, avec « ceux qui savent » et avec ceux qui ne demandent qu'à savoir. Il sait être un relai pour ses « amis ». Ami, un mot qui revient constamment à sa bouche lorsqu'il parle des adhérents aux sections chorale et arts plastiques de l'Amicale. Selon lui, comme en toutes choses, dans la musique, le chant ou les arts, tout repose sur la confiance et le respect que l'on se porte mutuellement. Il est fier aujourd'hui de faire le constat que des participants à ses ateliers d'art exposent, de purs amateurs au départ, qui se sont affirmés et réussissent incontestablement, puisque des professionnels le disent... Ces personnes en sont maintenant reconnaissantes à



Henry Reynaud, ici dans son atelier avec Yvette, son épouse.

En 2003, lors d'une exposition peinture, il a été promu Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, consécutivement à son action au sein de l'Amicale Laïque.

Henry Reynaud, et continuent à lui demander conseil. Il ne manie pas la langue de bois, et recherche toujours le meilleur chez chacun des participants aux ateliers. **Son fameux « Oui...mais...attends voir ! » peut exaspérer certains**, il en est conscient, mais il en est ainsi, et il veut aller au-delà et faire que chacun se dépasse, s'améliore.

Il estime que la plus grande difficulté qu'il aura relevée dans son parcours est celle de « **manier la communauté** », encore davantage lorsque l'on n'est pas qualifié dans la discipline que l'on dispense : se faire comprendre du groupe, ne vexer personne, ou encore ne pas entretenir les jalousies naissantes, relève d'un délicat exploit, mais, paradoxalement, c'est aussi ce qu'il y a d'enrichissant.

Aujourd'hui, Henry Reynaud revient volontiers sur son activité professionnelle, ses souvenirs d'artisan tailleur à Vic, installé pendant une vingtaine d'années sur la Place de la République, lorsqu'il s'absentait pour l'Amicale Laïque et qu'il laissait à lire à ses clients sur la porte de sa boutique, sa pancarte portant ce message qui pourrait bien être son épitaphe : « **Je reviens de suite !** ». Il se rappelle aussi son investissement politique pendant trois mandats de Conseiller municipal, chargé alors des affaires culturelles et reconnaît que sa vie aura été dense et prenante. Il rend d'ailleurs un hommage spécial à son épouse qui a toujours partagé avec lui ses engagements, le soutenant et l'encourageant dans ses choix et il reconnaît qu'elle aura été patiente et conciliante ! Ils se souviennent avec plaisir des épisodes incroyables qu'ils ont vécu ensemble : les préparations et mises en œuvre des décors artistiques à l'occasion des soirées à thème organisées, du bal de l'Amicale laïque, véritables événements. Ils se rappellent l'un à l'autre, avec complicité, lorsqu'Henry Reynaud était intervenant en arts plastiques à l'école : les fameuses compositions avec des objets incrustés, ou encore la manifestation « Les arts dans la rue » où il s'agissait d'offrir à tous, petits et grands, la possibilité de s'éveiller à l'art.

Henry Reynaud continue à fréquenter assidûment les ateliers dont il est le créateur, confie qu'il est maintenant moins présent, que c'est un peu douloureux. Il ouvre aussi facilement la porte de son charmant petit atelier personnel, chez lui. Un lieu empreint des longs moments passés à recueillir et observer les moindres détails pour les représenter. Il continue à faire ce qu'il aime : peindre des vues de Vic au temps jadis, déchiffrer des partitions... Faire de l'art pour l'art tout simplement.

## Vic de France

### Accueil chaleureux à Vic-la-Gardiole (Hérault)

Le 10<sup>ème</sup> anniversaire des « VIC DE FRANCE » s'est déroulé les 11 et 12 septembre 2010 à Vic-la-Gardiole. Une trentaine de vicomtois, sous la houlette de Michel LONJON a participé à ce week-end de partage, particulièrement festif, avec les amis vicois de Vic-sur-Cère et Vic-sur-Seille. Une nouvelle délégation de Vic-Fézensac était présente afin d'étudier leur retour.

Accueil sur la place de l'office de tourisme, en musique, par un temps de rêve. Le ton était donné : joie, danses et bonne humeur. A noter que quatre bandas ont animé tout le week-end. A midi, sur le site de « l'Olympe de Lagardiole », apéritif et dégustation très appréciée de moules cuites au feu de bois. Après un repas concocté par Jean-Pierre DENEU, maire de Vic-la-Gardiole, les participants se sont retrouvés aux arènes de Frontignan pour disputer les jeux Inter-Vic avec de nombreuses vachettes (taureau-ball, les dés sont jetés, remplissage de tonneaux) sans oublier la confrontation des maires à la pétanque et les incontournables tirs à la corde et courses en sac. En soirée : apéritif et repas gastronomique, suivis d'un bal et d'un spectacle féerique animée par Alain JAC qui a su captiver chacun. Le lendemain matin, de nombreux vicois et vicomtois s'étaient habillés avec des effets folkloriques pour participer au défilé carnaval avec tracteurs, remorques, charrettes, direction le « Haut des Cresses », tout cela au son de la musique des « Pénias ». L'ambiance était formidable. La « Vic Foire » s'est ensuite déroulée. Chacun avait installé ses produits du terroir. Pour Vic-le-Comte : Saint-Nectaire, vin de Lachaux, miel du pays, ... ont attiré la foule. En parallèle chacun a pu assister au pressage du raisin avec une dégustation de son jus, après le lâcher de taureaux dans les rues, encadrés par les gardians à cheval. Les convives se sont ensuite installés à l'ombre sur le boulevard des Aresquiers pour déguster un repas champêtre, toujours dans la bonne humeur au son des bandas. L'après-midi, une visite des caves viticoles était organisée, fête des vendanges oblige ! De retour sur la place, les participants ont assisté à différents jeux avec vachettes sur le boulodrome. Le pot de l'amitié a précédé le départ.



Le samedi après midi, s'est tenu l'aspect plus sérieux du week-end : l'assemblée générale des délégués des « Vic de France ». À cette occasion s'est dégagée la volonté unanime de faire que les échanges entre les Vic de France ne se résument pas à un week-end festif mais prennent une grandeur de jumelage avec des échanges scolaires, culturels, sportifs, ... tout au long de l'année.

#### Rendez-vous les 10 et 11 septembre 2011 à Vic-le-Comte

Pour organiser au mieux la réception de tous les Vic, ici dans la commune, afin de dynamiser, de structurer l'équipe des vicomtois, une association « Association Vicomtoise des Vic de France » a été créée le 16 octobre 2010. Comptant sur le dynamisme associatif vicomtois, un courrier a été adressé à tous les présidents. 17 ont répondu présents à la réunion du samedi 8 janvier. Une ébauche du programme à venir a été établie. La prochaine réunion de travail est programmée le samedi 19 février à 10 heures à l'Espace Louis Paulet.

Pour contacter l'Association Vicomtoise des Vic de France, vous pouvez vous adresser à : Michel LONJON (Président), Gisèle RAINOTTE (Vice présidente), Maryse ROQUES (Trésorière), Jean Louis BONGEAT (Trésorier adjoint), Corinne RAINOTTE (Secrétaire) ou Laurent MARGERIDON (Secrétaire adjoint).

## Journée Sport Handicap Auvergne

### Pour davantage de solidarité !

A l'initiative de Jacques Roussel, adjoint au Sport et Président de la Ligue du Sport Adapté, près de 500 sportifs atteints d'un handicap physique ou mental, se sont rassemblés sur le site de Longues à Vic-le-Comte, le dimanche 3 octobre pour la 4<sup>ème</sup> édition de la journée Sport Handicap Auvergne. Le public était nombreux, ce fut un réel succès !

Beaucoup de clubs vicomtois, de ligues et comités régionaux et départementaux d'Auvergne ont participé à l'organisation aux cotés de l'URAPEI d'Auvergne et de la Ligue du Sport Adapté. Cette implication a été exemplaire. De nombreuses animations (calèche, orchestre, tombola ...) ont agrémenté cette journée. Beaucoup de disciplines étaient présentes, avec des ateliers tenus par des encadrants formés pour ce public, sécurisant ainsi les pratiques. On pouvait s'essayer à des sports de nature comme le canoë-kayak, des sports en salle (escrime, gym, judo, tennis de table...), sports de combat (boxe, yoseikan, judo...), des sports d'extérieur (pétanque, rugby, foot, tennis ...). De nombreux bénévoles ont permis la réalisation de cet événement ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et privés. La présence de



personnalités politiques locales et régionales, de représentants de l'état a donné un soutien fort à cette journée, au projet de la commune qui est de permettre la pratique d'activités physiques et sportives à un très large public.

Le grand moment de cette journée a été la présentation du bouclier de Brennus par des membres et des dirigeants du club de l'ASM Clermont Auvergne et un membre de l'équipe : Alexandre Audebert. Quelle fut la satisfaction des sportifs handicapés de s'approcher et toucher ce trophée tant attendu des auvergnats !

**Une journée solidaire présageant l'enthousiasme de plus de lien social, à partir du sport...**

## La parole à **ANTOINE DESFORGES** adjoint chargé de la vie associative, culture, animation et communication

« Lors de sa réunion de 22 octobre 2010, la commission en charge de la culture, de la vie associative et de la communication a fait un bilan de l'année 2010. Tant au niveau culturel que pour la communication, les actions ont été nombreuses et satisfaisantes.

Par ailleurs, sur la base d'un budget stable, la commission a travaillé sur le programme culturel 2011 dont les grandes lignes vous sont présentées. Les différents évènements 2011 seront, comme en 2010, accompagnés par un plan de communication adapté.

Enfin, lors de sa réunion en janvier, la commission a affiné la programmation estivale qui sera composée cette année de la fête de la musique et de la Comté au Clair de Lune. »

### Demandez le programme culturel 2011 !

(sous réserve de modifications pouvant intervenir)

- **Samedi 5 février** : soirée théâtre amateur en partenariat avec la FAL (« Espèces menacées »)
- **Du 11 au 19 février** : exposition « l'espace s'efface », par Cécile Léna, en partenariat avec la FAL
- **Samedi 12 février** : soirée cabaret de l'Harmonie Fanfare et ses invités
- **Lundi 28 mars** : Séance Ciné-discussions, « Les bureaux de Dieu », organisée par les Amis de la Comté républicaine, Ciné-Parc, en partenariat avec la Municipalité
- **Samedi 2 avril** : soirée théâtre amateur en partenariat avec la FAL (« L'Auvergne est un souvenir d'enfance »)
- **Du 7 au 23 avril** : Exposition photos de Marie-Elsa Niels (« Poussières d'étoiles »), en partenariat avec la FAL
- **Vendredi 8 avril** : concert de Gilles Groueix (présentation de son album)
- **Dimanche 17 avril** : concert dans le cadre de l'accueil du stage « Musique lyrique »
- **Samedi 14 mai** : soirée théâtre amateur en partenariat avec la FAL (« WA »)
- **Vendredi 20 mai** : concert d'Emile Sanchis, à l'occasion de la sortie de son album
- **Lundi 30 mai** : séance Ciné-discussions, « Elle s'appelle Sabine », organisée par les Amis de la Comté républicaine et Ciné-Parc en partenariat avec la Municipalité
- **Fin mai** : animation autour de la Renaissance, exposition, concert et conférence, visite
- **Mardi 21 juin** : Concerts dans le cadre de la Fête de la musique
- **Du 25 juin au 31 août** : Exposition permanente de photos (voyager autrement autour du monde : le périple d'un couple) et, sous réserve, conférence-projection

CULTURE

VIE

## Les temps forts ...

### DEUX EXPOSITIONS

#### Du 12 au 19 février

Entrée libre : du lundi au samedi de 14h00 à 18h00,

#### COUVENT DES DAMES

#### “L'espace s'efface”

**Exposition sonore et visuelle de la scénographe de théâtre Cécile Léna**

**En partenariat avec la FAL**

Ce parcours sonore et visuel propose une déambulation autour de 4 maquettes à échelle réduite, représentant chacune 4 lieux de vie d'une maison aux influences asiatiques : l'antichambre, la bibliothèque, le patio, la terrasse. Dans un lieu clos, le visiteur découvre au fil de ces maquettes, de courtes évocations sonores et visuelles d'environ 2 mn 30.

Plongé dans un univers peu familier, il se laisse guider. Un parcours original et inclassable qui fait appel à des domaines variés, comme le théâtre, les arts plastiques, l'architecture...

Entrée libre.

#### Du 7 au 23 avril

Entrée libre : du mercredi au samedi de 14h00 à 18h00,

#### COUVENT DES DAMES

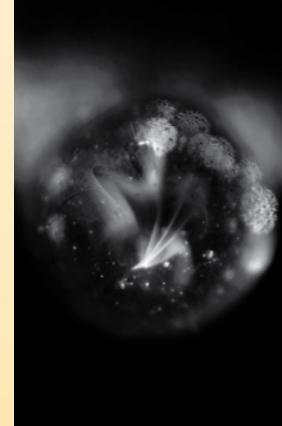
#### “Poussières d'étoiles”

**Exposition photos de Marielsa Niels**

**En partenariat avec la FAL**

« On m'a dit : tu n'es que cendres et poussières. On a oublié de me dire qu'il s'agissait de poussières d'étoiles ». Marielsa met en exergue l'infime détail de la matière. Elle part d'objets qui ne comptent pas et nous propose de nous porter au-delà de leur existence. Cette exposition invite à la recherche des origines du temps.

Entrée libre.



#### Vos sorties en couleurs :

- Théâtre-danse
- Expositions
- Musique-concerts
- Documentaires
- Séances ciné-discussions
- Autres : fête nationale, animations thématiques

### Avis aux musiciens !

#### Fêtons la musique à Vic-le-Comte aussi.

Le 21 juin 2011, la Municipalité organisera sa fête de la musique, sur 2 sites, afin d'animer l'ensemble du bourg de Vic :

##### ► Sur le boulevard du Jeu de Paume en 1<sup>ère</sup> partie :

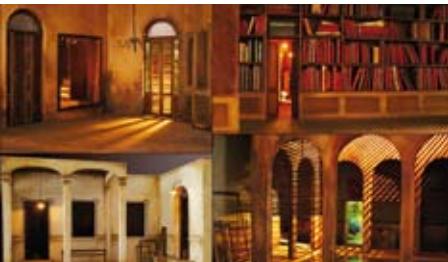
Avec des musiciens invités. À cet effet, un appel à se manifester auprès du service culturel, en Mairie, est lancé aux musiciens locaux qui souhaiteraient venir jouer, seuls ou en groupe lors de ce début de soirée. Inscrivez-vous avant le 30 avril. N'hésitez pas !

##### ► Place du Marché au Beurre en 2<sup>nde</sup> partie :

Avec deux groupes professionnels programmés par la Municipalité



## ... jusqu'en avril 2011, en détails :



### UNE SÉANCE CINÉ-DISCUSSION

■ 28 mars - 20h30  
**HALLE DU JEU DE PAUME**

#### **"Le bureau de Dieu"**

**Séance ciné-discussion**  
En partenariat avec Ciné-Parc

Une comédie documentaire de Claire Simon, avec Nathalie Baye, 2008. « Le bureau de Dieu » est un lieu où des conseillères reçoivent et écoutent des femmes venues de tous horizons se demander comment la liberté sexuelle est possible.

Dans « les bureaux de Dieu », on rit, on pleure, on est débordées. On y danse, on y fume sur le balcon, on y vient, incognito, dire son histoire ordinaire ou hallucinante...

Tarif plein : 5,5 € - Tarif réduit : 3,5 €

### CINQ SPECTACLES VIVANTS

■ 5 février - 20h30,  
**HALLE DU JEU DE PAUME**

#### **"Espèces menacées"**

**Soirée théâtre amateur**  
**Par le théâtre de l'Arsenal**  
**Adaptation : M. Blanc**  
**et G. Jugnot**

En partenariat avec la FAL

Par mégarde, Yvon a échangé sa mallette contre celle d'un inconnu dans le R.E.R. Là où se trouvaient ses gants et son sandwich, il y a désormais des millions. Pour fuir les représailles... certaines, il décide de prendre le premier vol pour Buenos Aires. Mais c'était sans compter avec le refus obstiné de sa femme, les intrusions successives d'un couple d'amis inopportuns, d'un policier douteux, d'un commissaire tatillon, d'un chauffeur de taxi irascible et sur l'arrivée d'un tueur bien décidé à récupérer son dû.

Tarif plein : 5 € - Tarif réduit : 3 €

■ 12 février - 20h30,  
**HALLE DU JEU DE PAUME**  
**"Du rag au swing"**  
**Soirée cabaret**  
**Par l'Harmonie Fanfare**  
**En partenariat avec la Municipalité**

Un soir au cabaret ! Première partie assurée par le groupe « Brass Vic-Team », ensemble de cuivres de l'Harmonie Fanfare, composé de 9 musiciens. Au programme : de bons vieux ragtimes, du jazz dixie et quelques blues bien choisis ! La suite : 4 musiciens réunis par la passion du swing, dit "manouche" (Django), le swing de la Nouvelle-Orléans aussi, popularisé en France par Sidney Bechet, et le swing des années 40 qui fit danser les américains pendant les années de guerre et les français après la libération. Le groupe a choisi un répertoire composé de standards sortant des sentiers battus ainsi que quelques incontournables bien-sûr !

Une soirée résolument conviviale à ne pas manquer. Entrée libre !



■ 2 avril - 20h30,  
**HALLE DU JEU DE PAUME**  
**"L'Auvergne est un souvenir d'enfance"**  
**Soirée théâtre amateur**  
**En partenariat avec la FAL**

Par l'atelier théâtre Georges Brassens. Adaptation d'un ouvrage sur l'Auvergne, se présentant comme un guide touristique. Au-delà de ce régionalisme, Alexandre Vialatte nous donne à voir, à sentir, une Auvergne pittoresque, authentique, décrite avec humour et amour, amour qu'il a pour cette patrie dans laquelle il aimait se retrouver. Une histoire qui raconte le temps et apparaît comme un souffle de vent, ou un songe.

Tarif plein : 5 € - Tarif réduit : 3 €

### PROGRAMME CULTUREL MUNICIPAL

■ 8 avril - 20h30,  
**HALLE DU JEU DE PAUME**  
**Concert de**  
**Gilles Groueix**

Après la sortie de l'album en mars 2010, premier opus intitulé « Le doigt dans la crise », Gilles Groueix Alias Gil. G (auteur, interprète) et son acolyte Philippe Faurie (compositeur et arrangeur) vont proposer en avant première le résultat de leur travail, accompagnés de Christian Coudert à la batterie. Nos trois vicomtois proposeront de parcourir l'album, mais vous inviteront aussi, à les suivre hors des sentiers battus...

Entrée libre.

■ 17 avril - 17h00,  
**SAINTE-CHAPELLE**  
**Concert dans le cadre de l'accueil du stage**  
**« Musique lyrique »**  
**En partenariat avec la Municipalité**

Laura Agnoloni, artiste de l'Opéra National de Paris et professeur de chant, animera un stage du 14 au 17 avril. Elle transmettra sa technique et sa passion de la scène à huit élèves, amateurs, désireux de se perfectionner dans la technique vocale.

Après un premier stage organisé en Toscane, la "masterclass" vicomtoise sera consacrée au bel canto, répertoire italien du XIX<sup>e</sup> siècle. L'enseignement aura lieu à l'école de Musique de Vic-le-Comte et les cours de l'après-midi seront ouverts au public (14h-17h30).

Les élèves vont inviteront à un concert à la Sainte-Chapelle le 17 avril à 17h. En compagnie de Christophe Tran, concertiste et professeur de piano au conservatoire d'Ozoir-la-Ferrière, ils interpréteront des airs et des extraits d'opéra italiens des trois grands maîtres : Donizetti, Bellini et Rossini.

Place à la bonne humeur à l'italienne !

Entrée libre.

CULTURE VIE



## FEVRIER

**Collecte de sang**  
**Vendredi 4, 16h-19h30**  
 Par l'association « Don du sang »  
 ESPACE LOUIS PAULET

**Soirée théâtre amateur**  
**« Espèces menacées »**  
**Samedi 5, 20h30**  
 En partenariat avec la FAL  
 (en détails : pages 22 et 23)  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Tournoi des 4 saisons, judo**  
**Dimanche 6, 9h-12h**  
 Par le « Judo-club »  
 COMPLEXE SPORTIF DE LA BANQUE DE FRANCE

**Repas dansant**  
**Dimanche 6, 12h**  
 Animé par l'orchestre « Sylvie Maubert »  
 Par la « FNACA »  
 MAISON DU TEMPS LIBRE

**Séance de cinéma**  
**Film : « Elle s'appelait Sarah »**  
**Mercredi 9, 20h30**  
 En partenariat avec Ciné-Parc  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Exposition « L'espace s'efface »**  
**par Cécile Léna**  
**Du vendredi 12 au samedi 19,**  
 entrée libre : du lundi au samedi de 14h à 18h  
 En partenariat avec la FAL  
 (en détails : pages 22 et 23)  
 COUVENT DES DAMES

**Soirée cabaret**  
**Samedi 12, 20h30**  
 Par « l'Harmonie Fanfare » et ses invités,  
 en partenariat avec la Municipalité  
 (en détails : pages 22 et 23)  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Loto du basket**  
**Dimanche 13, 14h00**  
 Par l'USV Basket  
 GYMNASIE DE LA MOLIERE

**Représentation de théâtre**  
**« Les chemins de décembre »**  
**Samedi 19, 20h30**  
 Par la section adulte du « Théâtre de la Comté »  
 de l'Amicale laïque  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Loto du collège**  
**Samedi 19, 18h00**  
 Organisé par le collège de La Molière  
 GYMNASIE DE LA MOLIERE

**Conférence**  
**Jeudi 24, 20h00**  
 Par « Les amis de la Comté républicaine »  
 COUVENT DES DAMES

**Rencontre régionale,**  
**judo handi-valides**  
**Samedi 26, à partir de 14h**  
 Par le « Judo-club »  
 COMPLEXE SPORTIF DE LA BANQUE DE FRANCE

**Concert**  
**Samedi 26, 20h30**  
 Par L'association musicale vicomtoise  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Exposition-vente**  
**Dimanche 27, 9h-19h**  
 par « Les aînés vicomtois »  
 ESPACE LOUIS PAULET

Pour la publication de vos  
 communiqués associatifs et  
 des dates de vos manifestations dans  
 le prochain bulletin municipal,  
 merci de communiquer vos informations  
 à la mairie avant le 1<sup>er</sup> mai 2011

## MARS

**Séance de cinéma**  
**Film : « Un balcon sur la mer »**  
**Mercredi 2, 20h30**  
 En partenariat avec Ciné-Parc  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Séance de cinéma jeune public**  
**Film : « Raiponce »**  
**Mercredi 2, 15h00**  
 En partenariat avec Ciné-Parc  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Collecte de plasma**  
**jeudi 3, 14h-18h15**  
 Par l'association « Don du sang »  
 ESPACE LOUIS PAULET

**Après-midi bugnes**  
**Samedi 5, 14h00**  
 Par « Les Aînés vicomtois »  
 ESPACE LOUIS PAULET

**Soirée dansante du carnaval**  
**Samedi 12, 20h00**  
 Par le « Comité des fêtes de Longues »  
 MAISON DU TEMPS LIBRE

**Conférence**  
**Vendredi 18, 20h00**  
 Par Philippe Luccarini

COUVENT DES DAMES

**Loto de l'école primaire**  
**Jacques Prévert**  
**Samedi 19, 18h00**  
 Organisé par l'école Jacques Prévert  
 GYMNASIE DE LA MOLIERE

**Cérémonie officielle**  
**Samedi 19,**  
 horaire déterminé ultérieurement  
 organisée par la Mairie,  
 suivi d'un vin d'honneur au  
 COUVENT DES DAMES

**Elections cantonales, 1<sup>er</sup> scrutin**  
**Dimanche 20, 8h00-18h00**  
 (Voir article en détails, page 9)  
 LIEUX DES BUREAUX DE VOTE

**Séance de cinéma**  
**Programmation non communiquée**  
**Mercredi 23, 20h30**  
 En partenariat avec Ciné-Parc  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Championnats régionaux**  
**de gymnastique**  
**Samedi 26, toute la journée**  
 Par USV Gymnastique  
 COMPLEXE SPORTIF ANDRÉ BOSTE

**Elections cantonales, 2<sup>ème</sup> scrutin**  
**Dimanche 27, 8h00-18h00**  
 (Voir article en détails, page 9)  
 LIEUX DES BUREAUX DE VOTE

**Séance ciné-discussions**  
**« Les bureaux de Dieu »**  
**Lundi 28, 20h30**  
 Organisée par les Amis de la Comté  
 républicaine et Ciné-Parc en partenariat  
 avec la Municipalité  
 (en détails : pages 22 et 23)  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Rencontre dédicace**  
**avec l'auteur chilien**  
**Ramón Diaz Eterovic**  
**Mardi 29, 20h30**  
 Organisée par « Anim'Comté », ACC  
 COUVENT DES DAMES

## AVRIL

**Représentation de la chorale**  
**de la Banque de France :**  
**« Chœur de papier »**

**Vendredi 1<sup>er</sup>, 20h30**  
**HALLE DU JEU DE PAUME**  
**Challenge de La Comté, judo**  
**Dimanche 3, 14h-17h**  
 Par le « Judo-club »  
 COMPLEXE SPORTIF DE LA BANQUE DE FRANCE

**Soirée théâtre amateur**  
**« L'Auvergne est un souvenir d'enfance »**  
**Samedi 2, 20h30**  
 En partenariat avec la FAL  
 (en détails : pages 22 et 23)  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Repas (potée auvergnate)**  
**Dimanche 3, 12h00**  
 Par la « Section folklore de l'Amicale laïque »  
 ESPACE LOUIS PAULET

**Exposition photos**  
**« Poussières d'étoiles »**  
**par Mariela Niels**  
**Du jeudi 7 au samedi 23,**  
 entrée libre :  
 du mercredi au samedi de 14h00 à 18h00  
 En partenariat avec la FAL  
 (en détails : pages 22 et 23)  
 COUVENT DES DAMES

**Collecte de sang**  
**Vendredi 8, 16h00-19h30**  
 Par l'association « Don du sang »  
 ESPACE LOUIS PAULET

**Concert de Gilles Groueix**  
**Vendredi 8, 20h30**  
 (en détails : pages 22 et 23)  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Loto de « Commune libre du Pontel »**  
**Dimanche 10, 14h00**  
 Organisé par l'association  
 « Commune libre du Pontel »  
 MAISON DU TEMPS LIBRE

**Réception des articles pour**  
**la bourse aux vêtements d'été**  
**Mercredi 13 et vendredi 15,**  
 14h00 - 19h00  
**Reprise des inventus**  
**Lundi 18, 16h00 - 19h00**  
 Par l'association « Indé'parents »  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Séance de cinéma jeune public**  
**Programmation non communiquée**  
**Mercredi 13, 15h00**  
 En partenariat avec Ciné-Parc  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Séance de cinéma**  
**Programmation non communiquée**  
**Mercredi 13, 20h00**  
 En partenariat avec Ciné-Parc  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Accueil du stage**  
**« Musique lyrique »**  
**animé par Laura Agnoloni**  
**Du jeudi 14 au samedi 16,**  
 cours de l'après-midi ouverts  
 au grand public (14h-17h30)  
 (en détails : pages 22 et 23)  
 ÉCOLE DE MUSIQUE

**Concert du Lion's Club**  
**Orchestre d'Auvergne**  
**Vendredi 15, 20h30**  
 Sous la direction de Arie Van Beek,  
 Saxophone : Marc Chisson  
 Œuvres de Gershwin et Tchaïkovsky  
 STE-CHAPELLE

**Concours de belote**  
**Samedi 16, 14h00**  
 par « les aînés vicomtois »  
 ESPACE LOUIS PAULET

**Concert de printemps**  
**de l'Harmonie Fanfare et ses invités**  
**« Standards »** Les grands classiques du jazz,  
 musique latino, pop&rock, interprétés par cette  
 dynamique formation de 100 musiciens  
**Samedi 16, 20h30, entrée libre**  
 GYMNASIE ANDRÉ BOSTE

**Bourse aux vêtements d'été**

**Samedi 16, 9h00 - 18h30**  
 Par l'association « Indé'parents »  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Randonnée pédestre**

**Dimanche 17, 9h00**  
 Par le « Comité des fêtes » de Longues  
 MAISON DU TEMPS LIBRE

**Concert lyrique,**  
**dans le cadre de l'accueil du stage**  
**« Musique lyrique »**  
**Dimanche 17, 17h00**  
 (en détails : pages 22 et 23)  
 STE-CHAPELLE

**Tournoi de cadets basket**

**Samedi 23 et dimanche 24,**  
 à partir de 9h et toute la journée  
 Par l'USV Basket  
 GYMNASIE DE LA MOLIERE

**Cérémonie officielle**  
**en mémoire des déportés**  
 Date, horaires et lieu précis  
 communiqués ultérieurement  
 organisée par la Mairie,  
 suivie d'un vin d'honneur

## MAI

**Séance de cinéma**  
**Programmation non communiquée**  
**Mercredi 4, 20h30**  
 En partenariat avec Ciné-Parc  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Sortie découverte**  
**Samedi 7,**  
 Horaires et lieu communiqués ultérieurement  
 Par l'association « Vasepa »

**Marché aux fleurs**  
**Dimanche 8**  
 Organisé par la Mairie

**Cérémonie officielle**  
**Dimanche 8, 11h00**  
 Organisée par la Mairie,  
 suivie d'un vin d'honneur  
 (lieu précis ultérieurement)

**Spectacle pour les enfants**  
**Mercredi 12,**  
 2 séances : 9h45 et 10h30 - Sur réservation  
 Organisé par Allier Comté Communauté,  
 dans le cadre du programme Anim'Comté  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Soirée théâtre amateur « WA »**  
**Samedi 14, 20h30**  
 En partenariat avec la FAL  
 (en détails : pages 22 et 23)  
 HALLE DU JEU DE PAUME

**Braderie puériculture**  
**(sous réserve de confirmation)**  
**Dimanche 15, 9h00-18h00**  
 Par l'association « Jumeaux et plus »  
 MAISON DU TEMPS LIBRE

**À ENVAL :**  
**Vide grenier, troc,**  
**boutures et plantes**  
**Dimanche 15 mai 2011**  
 à partir de 7h00 et toute la journée  
**TERRAIN DE LOUCHE (PARC D'ENVAL)**  
 Réservé aux habitants de  
 la commune de Vic-le-Comte :  
 professionnels s'abstenir  
 Emplacement gratuit et libre  
 Buffet, buvette